

NOTE DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour notre collectivité ; elle est disponible sur le site internet de la CCEPPG.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget principal de la Communauté de Communes et de son Budget Annexe.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorière, tant pour le Budget Principal que le Budget Annexe Service d'Assainissement Non Collectif.

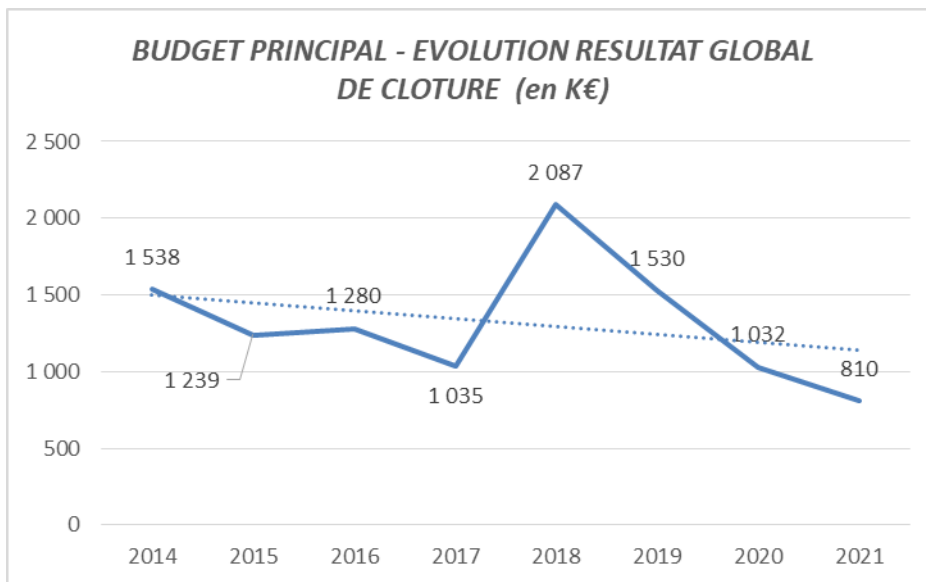
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Comptes Administratifs 2021 – Présentation tous budgets

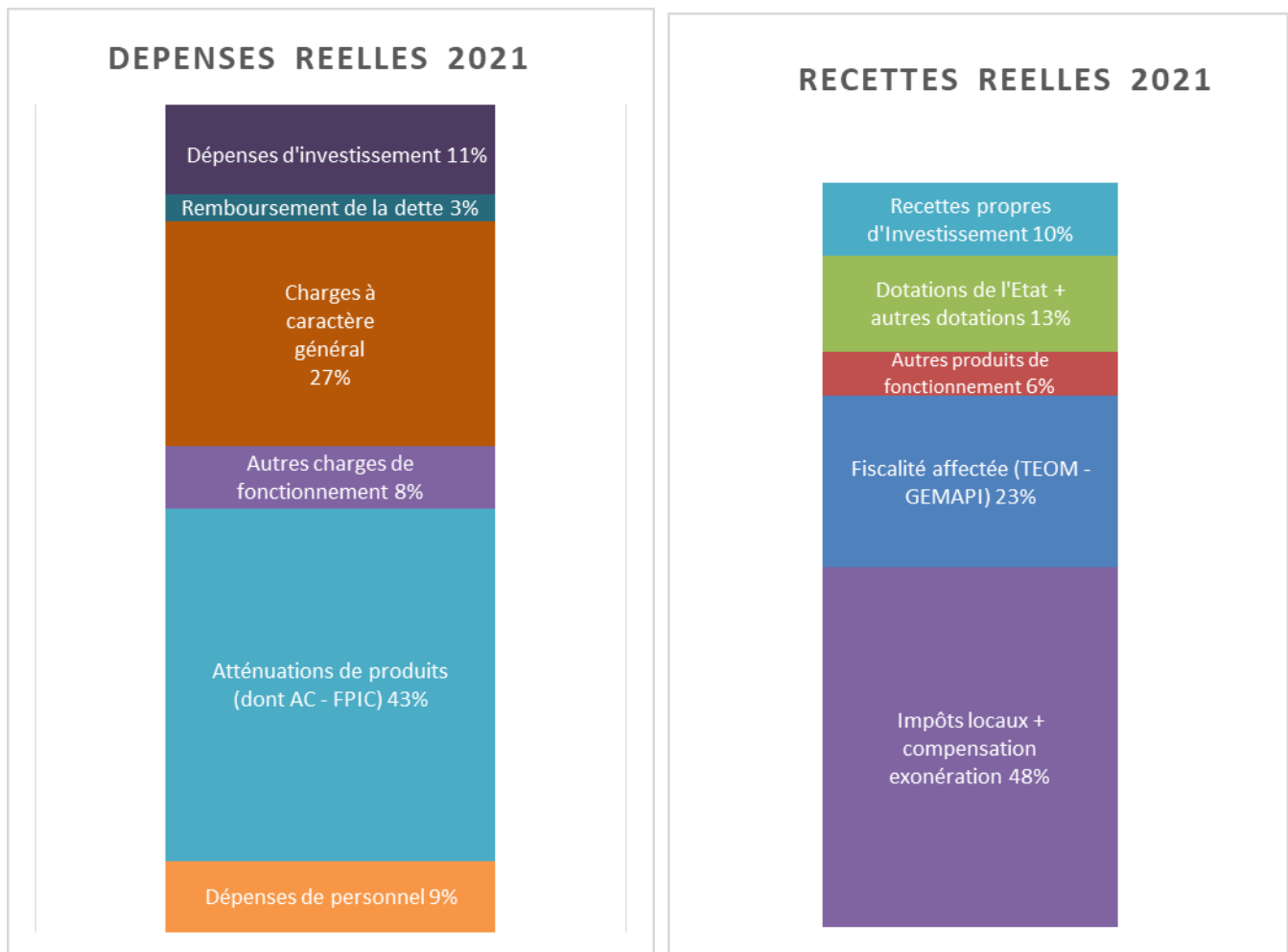
Budgets en k€	BUDGETS AGREGES	BUDGET PRINCIPAL	BA SPANC
Section de fonctionnement			
Recettes	14 096	14 069	27
Dépenses	13 227	13 202	25
Report résultat 2020	1 004	1 031	-27
RESULTAT DE CLOTURE 2021	1 873	1 898	-25
Section d'investissement			
Recettes	2 267	2 267	0
Dépenses	2 444	2 444	0
Report résultat 2020	-900	-911	11
RESULTAT DE CLOTURE 2021	-1077	-1 088	11
Restes à réaliser en recettes	1 717	1 717	0
Restes à réaliser en dépenses	1 812	1 812	0
RESULTAT 2021 avec les restes à réaliser	-1172	-1 183	11
RESULTAT CUMULE 2021	701	715	-14

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître les résultats cumulés suivants :

BUDGET	SECTION	Résultats clôture 2020	part affectée à l'investissement	Résultats 2021	Résultat de clôture 2021
GENERAL	Investissement	-911 252.80		-177 285.55	-1 088 538.35
	Fonctionnement	1 943 487.03	912 000.00	867 037.27	1 898 524.30
		1 032 234.23	912 000.00	689 751.72	809 985.95



LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL



L'impact de la crise sanitaire liée au COVID 19 sur les exercices 2020 et 2021 s'apprécie sur les comparaisons entre les Comptes Administratifs respectifs.

Les recettes réelles totales (fonctionnement et investissement – hors résultat reporté) sont en progression par rapport à 2020 (+7,15%) et s'élèvent à 15 211K€ en 2021.

Elles sont constituées principalement :

- des produits de la fiscalité en incluant les compensations de l'État pour exonération (plus de 71% des recettes totales) dont 23% porte sur de la fiscalité affectée à des dépenses (TEOM & GEMAPI),
- des dotations et autres produits de fonctionnement qui viennent compléter ce poste pour 2 864K€.

A noter que les ressources de fonctionnement représentent près de 90% des recettes totales et celles d'investissement 10% correspondant à 1 493K€.

La hausse constatée de +7,15%, relevée entre les exercices 2020/2021 s'explique principalement au niveau de la section d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement qui passe de 670K€ en 2020 à 912K€ en 2021 (+36%) ainsi que pour le fonctionnement par l'augmentation des produits des services de +116%, augmentation à mettre en lien avec la crise sanitaire qui a perturbé les activités (fréquentation crèche, ALSH, ...) sur l'année 2020 ; l'année 2021 marquant les prémices d'un retour à la normale.

Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) ont progressé entre 2020 et 2021 pour s'établir à 14.521K€ en 2021.

Elles sont constituées majoritairement :

- des dépenses de gestion (atténuation de produits, charges à caractère général, charges de personnel, ...) comptent pour 12.461K€ (hors dette) dans le budget (+2,67%),
- des dépenses d'investissement (hors dette) pour 1.569 K€ (+12%).

Les annuités de la dette pour 2021 en capital et intérêts complètent la structure des dépenses réelles de la Communauté de Communes pour 491K€.

BUDGET PRINCIPAL – LE CONTEXTE

L'exercice 2021 bien qu'impacté par la crise sanitaire de la COVID-19, marque une légère reprise (notamment due à des recettes exceptionnelles). Le report de réalisation des projets pourra perturber les exercices comptables à venir en faisant peser sur une même année le décalage et la réalisation d'investissement.

Depuis 2014, la Communauté de Communes « Enclave des Papes-Pays de Grignan » a fait face à une baisse importante des dotations de l'Etat, et notamment de la DGF qui a baissé de plus de 27 % entre 2014 et 2021, représentant une baisse globale de 536K€.

Dans le même temps, la péréquation fiscale (FPIC) auquel nous sommes contributeur désormais, accentue la baisse des ressources. Pour mémoire, sur la base d'une répartition de droit commun, contribution de la CCEPPG en 2014 = 6K€ Contribution 2021 : 66K€ (+4,46% entre 2020 et 2021).

Depuis 2019, le mode de financement de la compétence collecte des déchets a été harmonisé sur l'ensemble du territoire. Ainsi lors du budget primitif, les taux de TEOM concernant 3 zones sont votés.

Lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre. Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie, il s'agit d'encaissements et décaissements effectifs. Les opérations d'ordre n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture comptable :

- elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement,
- elles sont retracées en dépenses et en recettes.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions ou prestations en lien avec les compétences exercées par la collectivité.

À la clôture 2021, une augmentation de près de 3% des recettes (réelles & d'ordre) est constatée par rapport aux prévisions budgétaires : 15 100K€ réalisés contre 14 665K€ prévus.

Ceci s'explique, notamment, par la perception de recettes du SYPP provenant d'écritures sur exercice antérieur 2018/2020 (contrat CITEO rachat de matières) non connues au moment de l'élaboration du budget (+167K€), mais également au niveau de la fiscalité, avec des régularisations sur exercices antérieurs au titre des contributions directes diverses (+ 81K€), régularisation d'IFER pour 78K€ ou au titre de TH / TF / CFE de (+135K).

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Evolution 2020/2021
Atténuation de charges	3 952	5 617	42.13%
Produits des services	265 942	575 604	116.44%
Impôts et taxes	9 829 605	10 457 951	6.39%
Dotations & participations	2 655 434	2 347 676	-11.59%
Autres produits de gestion courante	287 296	312 979	8.94%
Produits financiers	18 957	16 750	-11.64%
Produits exceptionnels	3 275	910	-72.22%
Total des recettes réelles de fonctionnement	13 064 460	13 717 487	5.00%

En comparaison avec l'exercice précédent et en dehors de certains éléments ci-dessus, il est souligné :

Au niveau des **produits des services**, ce chapitre marque l'effet de reprise suite à la crise sanitaire qui a particulièrement impactée l'année 2020. Ceci est notamment dû à la fréquentation de l'ALSH la Boîte à Malice, de la crèche intercommunale Le Bac à Sable, mais également au niveau du développement durable, à la mise en œuvre de la redevance spéciale à destination de professionnels souhaitant un complément de services du fait de leur activité.

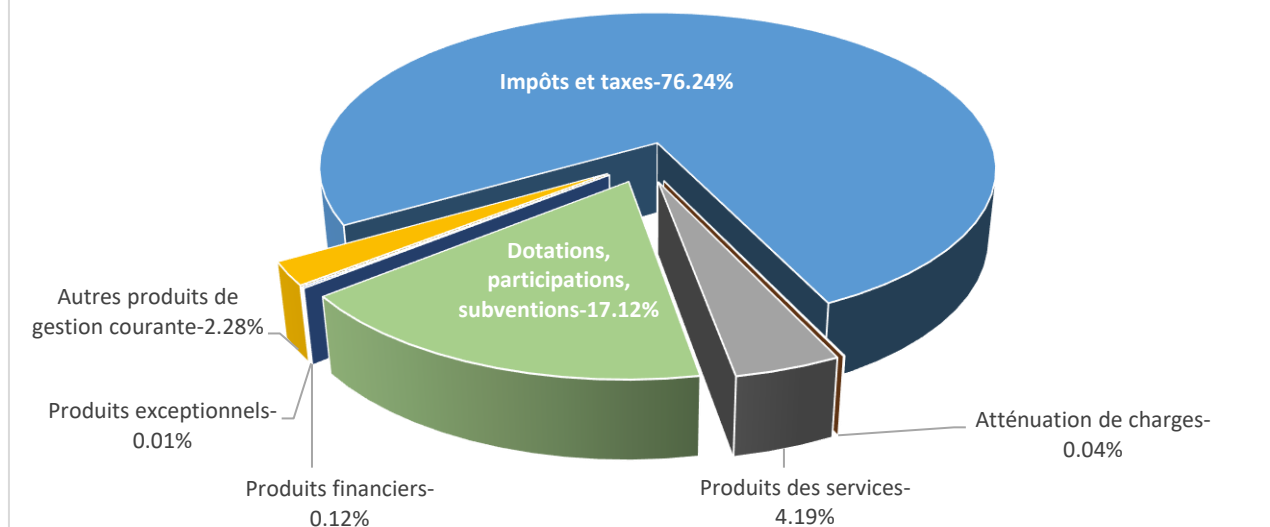
Il faut noter également que le produit perçu sur le **chapitre fiscalité** est supérieur (+6,39%), notamment au niveau des IFER (+6,30%) et de la taxe de séjour (+22%) suite à la régularisation des versements de plateformes de réservation. La perception de la TEOM a généré une augmentation de produit de +7,72% (234K€) par rapport à 2020, par l'effet conjoint de la réévaluation des bases d'imposition et de la période de lissage des taux.

Pour ce qui concerne le **chapitre des dotations & participations**, il est en baisse de près de 12%, en lien avec le changement d'imputation budgétaire de la compensation de l'Etat de la suppression de la Taxe d'Habitation (-374K€) ; la fraction de TVA versée au titre de cette compensation est constatée sur « impôts & taxes ». Ce chapitre porte également sur les subventions et participations versées par différents organismes, les participations des communes au titre de l'ADS, les prestations versées au titre du contrat enfance jeunesse, ainsi que les compensations de l'Etat au titre d'exonérations de fiscalité de la CET et Taxe Foncière (+319K€).

Par ailleurs les autres produits de gestion courante, correspondants aux loyers perçus sur le site Germain Aubert ont progressé de 26K€ du fait de l'entrée de nouvelles entreprises dans cet espace.

Enfin les produits financiers concernent le remboursement par des collectivités de quote part d'emprunts contractés par la CCEPPG, pour des compétences transférées.

Compte Administratif 2021 - Recettes Réelles de fonctionnement 13 717 K€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les prestations de services effectuées, les salaires du personnel intercommunal, l'entretien et la consommation des bâtiments intercommunaux, les achats de matières premières et de fournitures, les attributions de compensation versées aux collectivités du territoire, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts. Les dépenses liées au personnel de la collectivité représentent 10% des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

A la clôture 2021, une diminution des dépenses de fonctionnement (réelles & d'ordre) de 6,03% est constatée par rapport aux prévisions budgétaires : 13 202K€ contre 14 048K€, représentant une baisse de 2,12% des dépenses réelles sur 2021.

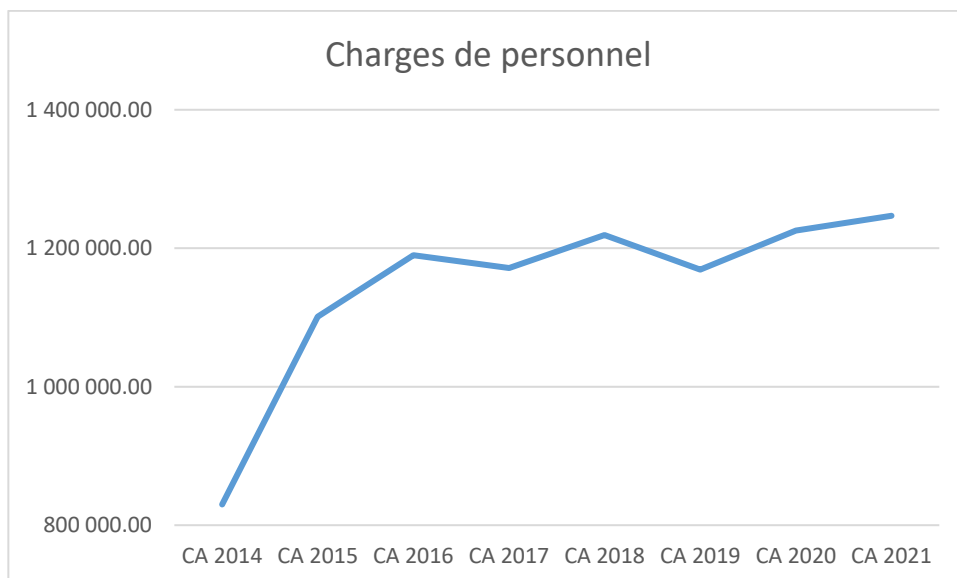
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Evolution 2020/2021
Charges à caractère général	3 435 682	3 930 773	14.41%
Charges de personnel	1 225 592	1 246 890	1.74%
Atténuation de produits	6 035 216	6 042 031	0.11%
Autres charges de gestion courante	1 298 116	1 097 728	-15.44%
Charges financières	127 291	113 033	-11.20%
Charges exceptionnelles	678	1 417	109.06%
Provisions pour dépréciations		687	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 122 575	12 432 559	2.56%

En comparaison avec l'exercice précédent et en dehors de certains éléments ci-dessus, il est souligné :

Au niveau des **charges générales**, une augmentation de 495K€ entre les deux exercices, en lien avec le coût des marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés (+536K€) du fait des augmentations subies (TGAP, coût traitement, ...).

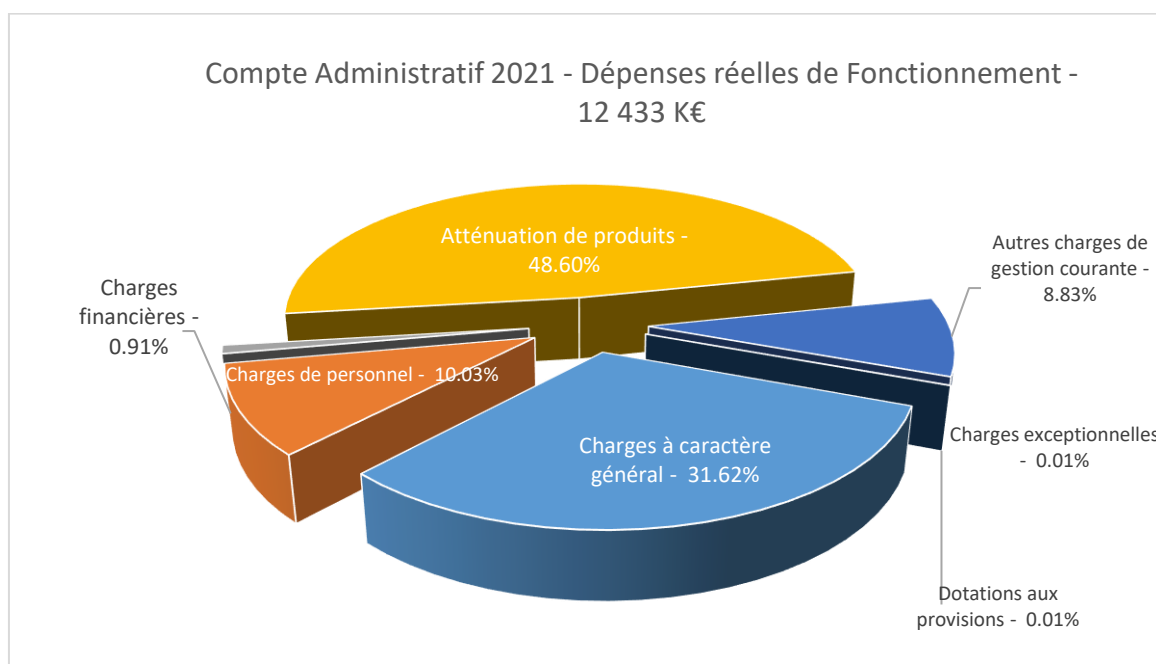
Au chapitre **atténuation de produits** (attribution de compensation, FNGIR, FPIC) ; la variation provient du FPIC pour 3K€ (+4,46%) et du reversement aux Conseils Départementaux Drôme et Vaucluse de la taxe additionnelle de Taxe de Séjour pour 4K€ (+25,06%).

Les **charges de personnel** ont connu une légère augmentation (+21K€) en lien avec la crise sanitaire (nécessité de recrutement de contractuels et d’allongement temporaire du temps de travail de certains agents) et du fait de l’évolution de carrière de certains agents.



Pour ce qui concerne les autres charges de gestion courante, ce poste est en baisse (-200K€) notamment au niveau des subventions de fonctionnement attribuées aux associations (Enfance-Jeunesse-Solidarité :-180K€).

Enfin les charges exceptionnelles sont en hausse par rapport à l’exercice précédent. Elles ont concerné en 2021 essentiellement des annulations de titres sur le Pôle Développement Economique. La baisse constatée sur les charges financières étant liées au remboursement d’intérêts des emprunts contractés.



II. La section d'investissement

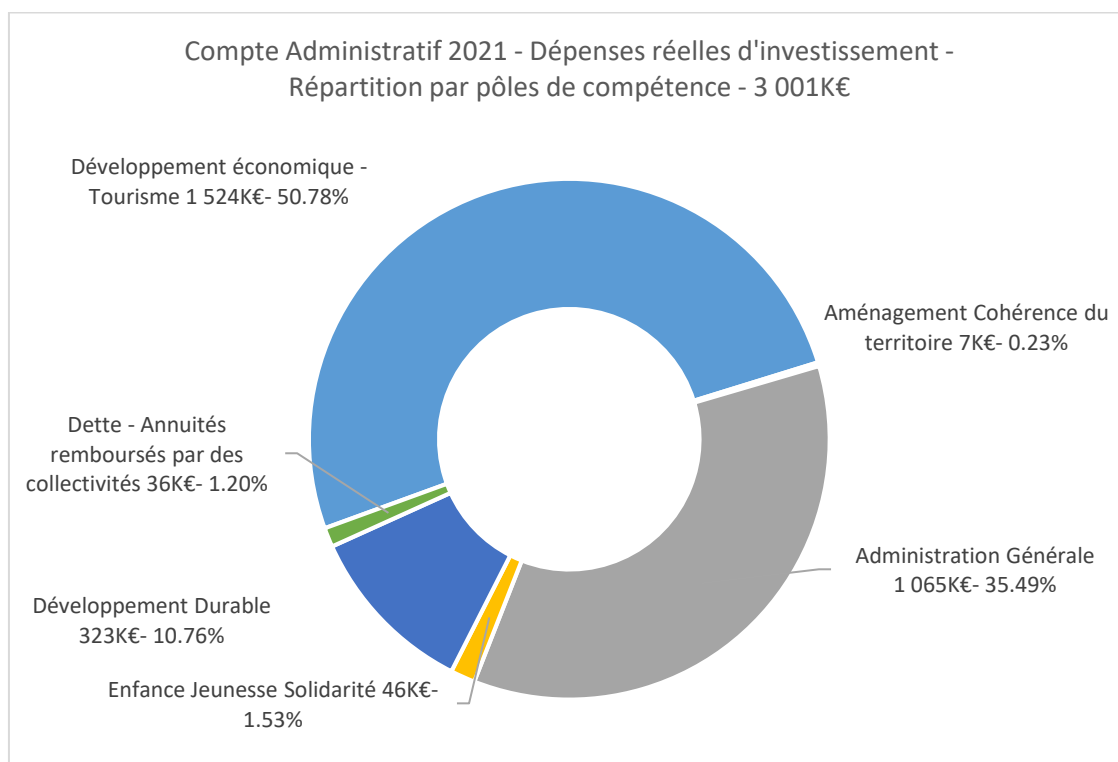
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de l'intercommunalité.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de la section d'investissement en 2021 s'élèvent à 3 355K€ (réelles et opération d'ordre) dont :

- 1 565K€ dépenses d'équipement (opérations réelles),
- 378K€ remboursement de la dette en capital (opérations réelles),
- 4K€ autres immobilisations financières et divers (opérations réelles),
- 142K€ Attributions de compensation en investissement (opérations réelles),
- 355K€ opérations d'ordre entre sections & patrimoniales,
- 911K€ de solde d'exécution reporté.

Au titre des dépenses d'équipement on peut citer **notamment** le déploiement haut débit (407K€), la mise en place des points d'apports volontaires déchets – Prog. 2019/2020/2021 (284K€), la création d'aire de compostage (3K€), les aménagements du Site Germain Aubert (772K€), l'opération de construction d'une structure petite enfance à Roussas (38K€),



Les opérations d'ordre portent sur la neutralisation comptable des attributions de compensation en investissement (142K€) et des subventions d'équipement versées pour le Haut Débit et les travaux d'aménagement des berges (129K€).

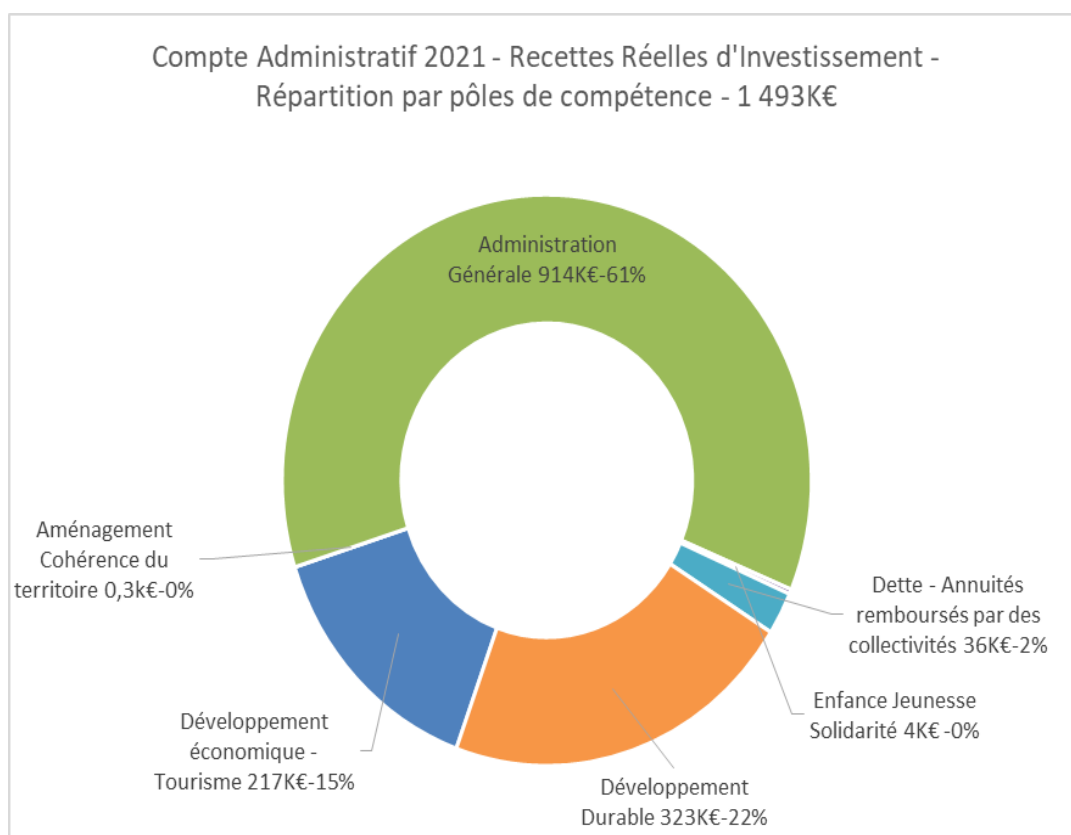
Le total des restes à réaliser 2021 est constaté à hauteur de 1.811K€.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement des opérations d'investissement se fait donc grâce à quatre leviers : l'autofinancement, le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), les subventions d'investissement, l'emprunt.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 2 267K€ (réelles et opérations d'ordre) dont :

- 912K€ d'excédent de fonctionnement capitalisé,
- 255K€ de subventions,
- 157K€ de FCTVA,
- 36K€ de remboursement de dette par les collectivités suite au transfert de compétence,
- 6K€ d'autres recettes diverses,
- 0 € nouveaux emprunts,
- 128K€ perçu au titre de la convention conclue avec l'Etat pour le Campus Connecté,
- 773K€ d'opérations d'ordre (amortissements et intégration).



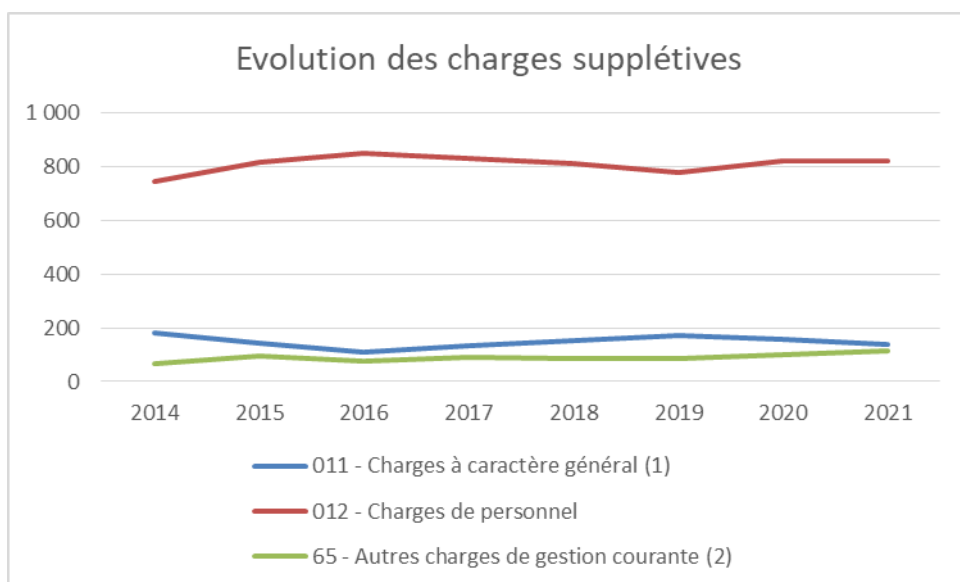
Le total des restes à réaliser 2021 s'élève à 1.717K€.

INDICES DE GESTION

Certains indices et ratios permettent d'apprécier la gestion de la collectivité.

Un des indices de gestion est retracé dans les Charges de Structure ; c'est-à-dire les charges liées à l'existence même de la collectivité et donc le poste dit « Administration Générale ».

Le deuxième indice porte sur l'autofinancement de la collectivité. Vous trouverez ci-dessous les tableaux respectifs.



(1) - Par exemple, téléphone, Edf, assurances, maintenance, entretien, honoraires, fournitures administratives,.....

(2) - Notamment, Indemnités des élus, adhésion, brevets logiciels,

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT :

Les efforts de gestion engagés depuis 2016 permettent à la Communauté de Communes, malgré les contraintes financières, de respecter les engagements pris avec un effort d'investissement adapté et sans recours à l'emprunt en 2021 (5 000K€ pour 10 758K€ de travaux). Il est à noter que depuis 2014 la CCEPPG a réalisé une moyenne de 1 506 K€ d'investissement par an.

en K€	2018	2019	2020	2021
Résultat de fonctionnement de l'exercice	132 721	1 040 676	560 598	867 037
+Solde des amortissements et neutralisations	397 161	763 737	381 287	417 891
+Provisions				
-Reprise des provisions	40 745	923 554		
CAF BRUTE	489 137	880 859	941 885	1 284 928
Remboursement capital emprunts	245 946	360 718	367 337	377 599
AUTOFINANCEMENT NET	243 191	520 141	574 548	907 329

Le résultat de fonctionnement 2019 est à pondérer d'une reprise exceptionnelle d'amortissement

LA DETTE

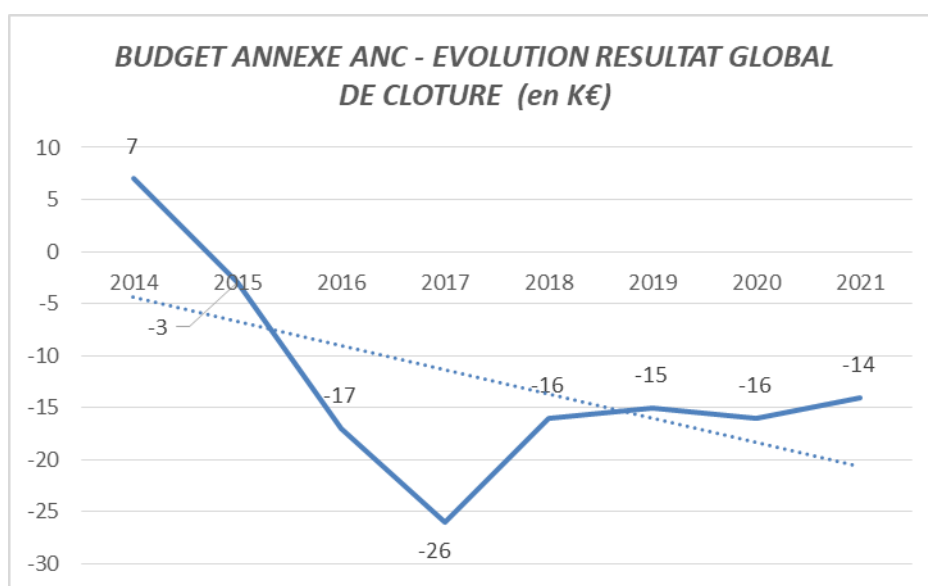
Le capital restant dû au 31 Décembre 2021, s'élève donc à **4.511.870,80 €** tous budgets confondus ce qui représente une part par habitant de **192,58 €**. La CCEPPG dispose à ce jour de 4 emprunts. L'intégralité des emprunts de la CCEPPG est à taux fixe.

Pour mémoire, il est rappelé que l'annuité de certains emprunts est prise en charge par d'autres collectivités (transfert compétence électrification). Ceci ramène le CRD au 31/12/2021 **3 942 430,28 €** soit **168.28 €/habitant**.

LE BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif de ce budget annexe fait apparaître les résultats cumulés suivants :

BUDGET	SECTION	Résultats clôture 2020	part affectée à l'investissement	Résultats 2021	Résultat de clôture 2021
SPANC	Investissement	10 968.36			10 968.36
	Fonctionnement	-26 719.39		2 098.15	-24 621.24
		-15 751.03	0.00	2 098.15	-13 652.88



Ce service est notamment chargé du contrôle des installations du territoire. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ce service.

Depuis 2019, les prestations de contrôle des installations sont réalisées par la société PAPERI et son sous-traitant la société SOL ETUDE ASSAINISSEMENT (coût 2021- 21K€).

Au titre des dépenses exceptionnelles, à noter l'annulation de titres émis sur exercices antérieurs à hauteur de 280€.

Enfin une participation a été reversée au budget principal (personnel + frais administratif) pour 2 963€.

Au niveau des recettes, au titre des contrôles 27 K€ ont été facturés aux redevables.

Il n'y a eu aucun mouvement d'écritures en investissement sur 2020. Toutefois, en prévision de l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la gestion des contrôles, des restes à réaliser sont inscrits pour 10 968,36€.